



Assemblée Générale du 8 juin 2006



Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur HÉBRARD, ouvre la séance et constate que le quorum n'est pas atteint (2 élus présents sur 255 et 5 procurations). Il décide donc de reporter l'assemblée générale au mardi 14 juin 2006 à 17h15.

En effet, conformément au CGCT, en l'absence de quorum lors de la première réunion, l'assemblée se réunit lors d'une seconde réunion pour examiner l'ordre du jour et délibérer, sans avoir besoin d'atteindre le quorum.

La séance est levée à 17h20.

Vu et transmis,

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Président de Séance,
Vice-Président du SMEPE

Le Président du SMEPE,

Gilbert HÉBRARD

Pierre IZARD

Assemblée Générale du 14 juin 2006



Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur HÉBRARD ouvre la séance et rappelle que cette réunion fait suite à la réunion du 8 juin 2006, reportée à ce jour faute de quorum.

En préambule, M. HÉBRARD rend hommage à Jacques DURRIEU, décédé récemment. M. DURRIEU, Conseiller Général du canton d'Aurignac et vice-président délégué à l'Agriculture, était également délégué au Syndicat Mixte pour l'Environnement.

Rappel de l'ordre du jour :

- bilans des activités et avancement des projets menés en 2006
- partie administrative : délégations et documents administratifs
- partie financière : comptes administratif et de gestion, budget supplémentaire
- questions diverses

Bilan des actions de sensibilisation à l'environnement

annexes 1 et 2

→ Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement (CDJE) *annexe 1*

Hélène VERBRACKEL et Bertrand LABAT, animateurs du CDJE, présentent les actions réalisées durant cette année scolaire par les 20 collégiens du CDJE. Ces actions, basées sur le principe "les jeunes s'adressent aux jeunes", sont destinées à sensibiliser les 50 000 collégiens de Haute-Garonne à la protection de l'environnement :

▪ **Journal EcoJeunes n°7**, consacré à la biodiversité. A la demande des collégiens, des nouveautés ont été introduites par rapport aux numéros précédents : le journal donne une plus grande place aux reportages réalisés par les membres du CDJE et pourra être plus facilement utilisable par les enseignants (calcul de l'empreinte écologique...). Disponible à partir de la rentrée scolaire prochaine, ce document sera envoyé en vingt exemplaires à tous les collèges du département ; des exemplaires supplémentaires pourront également être mis à la disposition des établissements qui en font la demande.

▪ **Album "photos choc"**. Concrétisée après 2 ans de travail, cette action a pour but d'illustrer les situations d'environnement dégradé par certains comportements non responsables. L'album a l'ambition d'accrocher l'attention des non-lecteurs, grâce à l'esthétique du document et le choc des photos. Les jeunes les plus curieux pourront y trouver des

informations complémentaires sur les 4 enjeux environnementaux abordés (déchets, eau, air, énergie). La diffusion de cet album est également prévue à partir de septembre 2006 dans chaque collège. A ce sujet, M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) souhaite que cet album soit largement diffusé, notamment auprès des communes du SMEPE. Le coût de cet ouvrage de grande qualité ne permet pas une édition en grand nombre et une diffusion élargie. Par conséquent, il ne sera envoyé qu'aux membres du SMEPE qui en feront la demande. Suite à la demande de l'assemblée, M. HÉBRARD annonce que chaque participant recevra cet automne un exemplaire de cet ouvrage. Par ailleurs, cet ouvrage ne sera pas proposé en vente dans les librairies, car ce n'est pas la vocation du SMEPE de commercialiser les actions de sensibilisation du CDJE.

▪ **Opération "Nettoyage de bords de routes"**. Cet événement, proposé par les collégiens du CDJE, a réuni plus de 80 collégiens du département et une vingtaine d'enseignants. L'objectif était de sensibiliser les jeunes aux problèmes des déchets dans la nature, à la fois en terme de quantité et de toxicité. Durant la matinée, les jeunes – répartis en petits groupes – ont procédé au ramassage des déchets en bord de routes départementales dans le secteur de Bessières-Paulhac-Montjoire, puis ils se sont réunis à la Forêt de Buzet, où ils ont rencontré le Président et les élus locaux, pour leur présenter leurs actions. Après un déjeuner, les jeunes ont suivi le trajet des déchets collectés vers l'usine Econotre de recyclage et de traitement de Bessières, qu'ils ont visitée. En une heure et sur 8.5 km de routes, les 80 collégiens ont ramassé près de 2600 objets, soit 320 kg de déchets.

Cette opération a rencontré un vif succès auprès des jeunes, des enseignants et des élus.

▪ **Renouvellement de la composition du CDJE 2006-2008**. Après un appel à candidature lancé au printemps auprès des 89 collèges, 32 établissements ont souhaité participer au prochain CDJE, soit 17 nouveaux établissements ; ce qui témoigne une fois de plus du succès et de l'intérêt de ce CDJE, souligne M. HÉBRARD, qui félicite les équipes d'animation du SMEPE.

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) se dit satisfait de l'initiative pédagogique de ramassage des déchets en bord de route, car elle révèle une problématique importante des communes. Afin d'inciter le public à arrêter de jeter leurs déchets sur les routes, M. RIVIERE souhaiterait que le SMEPE fasse appel à des étudiants en marketing, pour que les résultats de cette manifestation soient rendus publics, dans le but d'une sensibilisation élargie de la population. M. HÉBRARD rappelle que ce n'est pas la vocation du SMEPE et Mme VEZIER ajoute que le SMEPE s'attache à toucher les jeunes, car il est plus efficace de sensibiliser les enfants, qui non seulement portent le message à leurs parents, mais également sont les adultes de demain.

Dans un souci de démultiplier à l'ensemble des jeunes haut-garonnais les messages de sensibilisation à l'environnement, concernant en particulier cette opération du CDJE, M. RIVIERE propose que les communes puissent en faire échos dans leurs bulletins municipaux. M. HÉBRARD approuve l'idée de prise de relais par les communes et informe que le SMEPE tient à la disposition des communes, toutes les informations sur ces actions. Par ailleurs, Mme VEZIER indique que la forte médiatisation de l'opération de ramassage des déchets (La Dépêche du Midi, TLT, Canal 31), a également contribué à sensibiliser le grand public de manière plus élargie.

Concernant toujours cette manifestation de nettoyage, M. BONHOMME (Elu de Frouzins) approuve le principe d'évaluation qualitative et quantitative des déchets ramassés. Il estime que cette action peut être reproduite ou relayée par les communes, les associations ou les établissements scolaires.

→ **Diffusion des outils pédagogiques**

annexe 2

Sandrine BATAILLÉ présente le bilan de la diffusion des outils pédagogiques et des animations de sensibilisation à l'environnement. Depuis le début de l'année scolaire 2005-

2006, 32 collèges ont demandé 43 expositions et 3 mallettes. On constate que ce n'est pas toujours les mêmes bénéficiaires, puisque depuis 2000, 93% des collèges ont bénéficié au moins une fois de ces supports. Cette année, la nouvelle exposition sur les déchets "Sois net avec ta planète" rencontre un vif succès. Ces outils ont également été prêtés sans frais à 11 autres organismes (communes, associations et autres établissements scolaires).

Des animations sont également proposées à la demande de certains établissements ou à l'occasion de manifestations en lien avec l'environnement. Ainsi, en 2006, 5 animations de stands et 4 animations dans le cadre de la "Charte du collégien à vélo" ont été réalisées par les animateurs du SMEPE. A ce sujet, M. HÉBRARD annonce que l'opération "Charte du Collégien à Vélo" vient de recevoir une mention spéciale aux Trophées du Vélo 2006, dans la catégorie "collectivités territoriales" (concours organisé par le Comité de Promotion du Vélo).

Pour présenter ces supports pédagogiques, le SMEPE a réalisé une plaquette d'information, qui sera distribuée à la rentrée scolaire de septembre à tous les collèges du département et qui est d'ores et déjà disponible pour ceux qui le souhaitent.

Enfin, le SMEPE s'est associé au SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité) et au Conseil Général pour éditer un petit guide sur les économies d'énergies. Ce guide a été adressé dans toutes les communes de Haute-Garonne et aux organismes associés du SMEPE. Il sera également proposé à destination des collégiens à partir de septembre prochain.

M. BONHOMME (Elu de Frouzins) félicite l'action de promotion de la pratique du vélo auprès des collégiens, mais s'interroge sur les capacités de stationnement dans les collèges. La majorité des établissements disposent de parkings vélo adaptés. Le Service Environnement du Conseil Général a demandé au Service Architecture une étude pour la mise en conformité technique de ces équipements dans les 89 collèges du département.

Bilan des rencontres d'information et de débat

annexe 3

→ Des modifications de fonctionnement

annexe 3

En préambule, Sandrine BATAILLÉ rappelle que depuis début 2006, un nouveau fonctionnement a été mis en place, ayant pour objectif de faciliter le stationnement des participants venant en voiture (réunions décalées à 17h15), d'élargir la participation aux réunions à l'ensemble des membres du SMEPE (et pas seulement des inscrits aux commissions thématiques), tout en réduisant les frais d'envoi et la consommation de papier (comptes-rendus envoyés à ceux qui le demandent). Ces objectifs sont atteints, puisque on observe une augmentation de 30% de la participation aux réunions, et une diminution d'environ 35% des quantités de papier recyclé.

→ Bilan des rencontres durant le premier semestre 2006

annexe 3

Durant le premier semestre 2006, 5 réunions thématiques se sont tenues. Ces rencontres ont réuni entre 23 et 53 participants et ont abordé des sujets de préoccupations particulièrement en prise avec l'actualité : valorisation agricole des boues d'épuration, grippe aviaire, changement climatique, biocarburants, OGM. Mieux que des mots, une visite des réseaux de chaleur dans le Lot a également permis aux 19 participants d'appréhender concrètement les avantages et les contraintes de ce type d'énergie.

→ Débat et propositions pour les thématiques du second semestre 2006

M. HÉBRARD souligne la qualité des interventions et des débats lors de ces rencontres et invite les présents à proposer des thèmes, qui pourraient être traités dans le courant du second semestre 2006.

M. HÉBRARD propose une **visite des sites de Montech** (Centre d'Enfouissement Technique) **ou de Montauban** (plate-forme de compostage des boues).

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) réitère sa demande d'information sur les **activités du Conseil Général en matière environnementale**. Mme VEZIER, rejointe dans ses propos par M. HÉBRARD, évoque la difficulté d'une telle présentation exhaustive, car ces actions sont gérées par différents services du Conseil Général et concernent à la fois les actions menées en direct et les actions d'accompagnement des communes.

M. HÉBRARD évoque le **plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés**, devenu compétence du Conseil Général. Il propose que le SMEPE fasse régulièrement état de l'avancement du suivi de ce plan, dès la mise en place très prochainement de la commission consultative.

M. ESCANÉ (Elu de Mons) aborde le problème des **déjections canines** et des solutions pouvant être mises en place par les communes pour lutter contre ce fléau.

M. LECLERC (Conseiller Général du canton de Boulogne-sur-Gesse) mentionne les difficultés de la **filière de récupération des textiles**. Il insiste sur la nécessité de consolider cette activité, qui présente à la fois un intérêt écologique (puisqu'elle assure la valorisation de 70% des chiffons), économique et social (puisqu'elle permet de créer de l'emploi qualifié, notamment en insertion).

M. RIVIERE propose d'aborder le projet de **loi sur l'eau** et ses retombées au niveau local.

M. HÉBRARD, rejoint par M. GINESTE (Elu de L'Isle-en-Dodon), souhaite avoir un point d'information sur la mise en place de la nouvelle **filière d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** et ses conséquences pour les collectivités. Ces déchets représentent en effet des quantités considérables et une toxicité importante.

M. HAAS (Elu de Gardouch) fait part d'un incident suite à **l'épandage de phytosanitaires** par grand vent et souhaite connaître la nouvelle réglementation s'appliquant à ce type de traitement.

M. HÉBRARD mentionne l'intérêt écologique, économique et social du projet de **recyclerie-ressourcerie** porté par l'association La Glanerie dans certaines collectivités du département, telle que le SIVOM de la Saudrune et interpelle M. RIVIERE pour connaître le devenir de ce projet au niveau du SICOVAL. M. RIVIERE répond qu'actuellement ce projet est en attente.

M. RIVIERE souhaite connaître les **droits de police du maire**, en matière d'environnement, en particulier la mise en place des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

M. BONHOMME (Elu de Frouzins) souhaite que le SMEPE présente un état d'avancement des **pistes cyclables** dans le département.

M. BONHOMME souhaite également bénéficier d'une formation poussée de sensibilisation sur le bilan énergétique des bâtiments publics et se demande comment procéder pour proposer que cette thématique soit intégrée dans le programme de formation de l'Agence Technique Départementale. M. HÉBRARD invite M. BONHOMME à adresser sa demande par écrit au Président de l'ATD ; cette formation pourra être organisée s'il y a un nombre suffisant d'élus intéressés.

Outil pédagogique "Energies"

annexe 4

Pascale MIEGEVILLE informe qu'une mise en concurrence avec procédure adaptée a été lancée dans le courant du printemps 2006, suite à la publication de l'avis dans la Dépêche

et le BOAMP. Deux offres ont été déposées et sont en cours d'instruction par l'équipe du SMEPE.

A l'issue d'une phase de négociation éventuelle avec les candidats, une réunion du comité technique, dont la composition est identique à la CAO, est prévue dans l'été, pour l'examen des offres. Le marché débutera en principe en septembre 2006 pour une durée de 9 mois. Par conséquent, cet outil ne sera disponible dans les collèges qu'à partir de la rentrée scolaire 2007.

Formalités administratives

→ Mise à disposition d'agents du Conseil Général

Pascale MIEGEVILLE rappelle que l'animation du SMEPE est assurée par des agents du Conseil Général, mis à disposition du SMEPE. Cette mise à disposition a été formalisée par une convention approuvée en décembre 2003.

A ce jour, le statut d'un agent a été modifié suite à une évolution de carrière (un ingénieur), deux agents techniques sont nouvellement intégrés. Au total, 8 agents sont mis à la disposition du SMEPE pour des temps partiels. Il convient donc de réactualiser la convention de 2003 et d'autoriser le Président du SMEPE à signer les avenants correspondants.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

→ Délégations au Président du SMEPE pour les affaires courantes

Conformément aux statuts du SMEPE et afin d'améliorer l'efficacité et de simplifier les procédures de gestion des différentes conventions existantes, il est proposé de donner délégation au Président du SMEPE pour prendre toutes les décisions nécessaires.

Cette proposition, expliquée par Mlle MIEGEVILLE, est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

→ Signature des marchés sans formalités préalables

Le Code des Marchés Publics a récemment baissé le seuil en deçà duquel les marchés peuvent être passés sans formalités préalables. Ce seuil est désormais fixé à 211 000 € HT, au lieu de 230 000 €. Mlle MIEGEVILLE explique qu'il convient donc de réactualiser la délibération prise le 13/05/2004, donnant délégation au Président du SMEPE concernant ce type de marchés.

M. BIERMANN (Payeur Départemental) confirme la nécessité de cette délibération, sans laquelle la décision de l'assemblée générale serait requise avant de signer chaque petit marché.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Partie financière

annexe 5

→ Comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2005

M. HÉBRARD demande à Sandrine BATAILLÉ de présenter le Compte Administratif relatif à l'exercice 2005, qui fait apparaître un résultat excédentaire, tant à la section d'investissement (232 360.74 €) qu'à la section de fonctionnement (61 170.16 €). Ces excédents sont principalement dus à la non concrétisation de projets (outil pédagogique "énergies", colloque "déchets"...); ils sont intégralement reportés au budget supplémentaire 2006.

M. BIERMANN (Payeur Départemental) ne formule aucune observation sur ces résultats et confirme la parfaite concordance en tout point entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion pour l'exercice 2005.

Aucune observation n'étant formulée sur cette présentation, Mme VEZIER met au vote ces comptes et les reports d'excédents, qui sont approuvés à l'unanimité.

→ **Budget Supplémentaire pour l'exercice 2006**

Sandrine BATAILLÉ expose les propositions budgétaires, tenant compte des reports d'excédents d'investissement et de fonctionnement et justifiées notamment par les dépenses supplémentaires prévues (en fonctionnement : actions du CDJE, actions pédagogiques, visites de sites, matériel, fournitures et dépenses obligatoires ; en investissement : provisions pour les futurs outils pédagogiques et en particulier l'outil pédagogique "Energies").

Aucune observation n'étant formulée sur cette présentation, M. HÉBRARD soumet au vote la proposition de budget supplémentaire, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 232 360.74 € en investissement et 61 17016 € en fonctionnement. Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

→ **Site internet et adresse électronique du SMEPE**

M. BONHOMME (Elu de Frouzins) demande que le secrétariat du SMEPE dispose d'une adresse électronique pour notamment confirmer la participation aux réunions, sans utiliser la télécopie consommatrice de papier comme actuellement.

M. RIVIERE (Elu d'Escalquens) ajoute qu'il serait judicieux également d'adresser les invitations par voie électronique.

Mme VEZIER (Conseil Général – DADRE) indique que ces propositions sont à l'étude, concomitamment avec le projet de site internet du SMEPE, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2006. Elle rappelle que le souci d'efficacité et d'économie de papier est également une préoccupation permanente de l'équipe du SMEPE. C'est ainsi que le volumineux rapport annuel d'activités du SMEPE a été édité pour 2005 sur support CD-Rom.

→ **Stationnement sur le site du Conseil Général**

Considérant les difficultés de stationnements sur le site du Conseil Général, M. BONHOMME demande si la collectivité a mis en place un plan de déplacement pour ses agents. Mme VEZIER répond que les services réfléchissent à l'amélioration des déplacements pour les agents. L'agrandissement du parking à vélo dans le cadre de l'extension des bâtiments de l'Hôtel du Département, nécessaire avec l'arrivée massive d'agents suite à la décentralisation, est également à l'étude.

M. RIVIERE propose que les prochaines invitations aux réunions du SMEPE mentionnent les indications pratiques d'accès au Conseil Général par des modes doux (lignes de bus, horaires de trains...).

Plus aucune question n'étant soulevée, M. HÉBRARD remercie les participants et lève la séance à 19h00.

Vu et transmis

Annick VEZIER

Le Secrétaire chargé de l'Environnement,
Vice-Président du SMEPE,

Gilbert HÉBRARD

Sandrine BATAILLÉ

Le Président du SMEPE,

Pierre IZARD